

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

VOLTA SAS est la société d'exploitation de l'Hôtel l'Orée du Parc immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Romans-sur-Isère sous le numéro 488 985 193 dont le siège social est 6, avenue Gambetta 26100 Romans-sur-Isère.

Les conditions générales de vente définissent le cadre de la relation commerciale entre l'Hôtel L'Orée du Parc et ses clients. La demande de réservation et la conclusion de la vente entraînent par le client l'adhésion complète et sans réserve aux présentes conditions dont il reconnaît avoir eu connaissance et qu'il s'engage à respecter.

TARIF

Les tarifs sont indiqués en Euros TVA comprise et ils sont ceux en vigueur au jour de la réservation. Seuls les tarifs inscrits dans la confirmation font foi et ils mentionnent :

- Le prix de la chambre selon le nombre de personnes, leur âge et la période (haute ou basse saison)
- Le prix du petit déjeuner par personne adulte et par enfant de moins de 10 ans s'il y a lieu
- Le montant de la taxe de séjour soit 1,50 euro par personne majeure et par jour

L'hôtel L'Orée du parc, professionnel indépendant, se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Seul le prix inscrit dans la confirmation de réservation est contractuel.

RESERVATION ET MODALITES DE PAIEMENT

Tout client qui effectue une réservation auprès de l'établissement reconnaît avoir plus de 18 ans et ne pas être sous curatelle ou tutelle.

La réservation peut être effectuée :

- sur le site internet de l'hôtel www.hotel-oreeparc.com
- par téléphone au 04 75 70 26 12
- par mail à l'adresse : contact@hotel-oreeparc.com
- par courrier au 6, avenue Gambetta 26100 Romans-sur-Isère
- par fax au 04 75 05 08 23

Toute réservation doit être impérativement garantie par un numéro de carte bancaire valide et sa date d'expiration ou par un versement d'arrhes. Elle ne deviendra définitive qu'après l'envoi par les services de l'hôtel (à l'exclusion de tout autre) d'une confirmation indiquant les prestations réservées et leurs prix ainsi que les conditions d'annulation.

Le règlement de l'ensemble des prestations se fera directement auprès de l'hôtel au moment du départ pour la totalité de la somme due et uniquement en Euros.

Sont acceptés les moyens de paiement suivants :

- Espèces
- Cartes Visa, Mastercard et American Express
- Chèque sur présentation d'une pièce d'identité valide
- Chèque Vacances

Le règlement des réservations promotionnelles non remboursables effectuées sur le site internet de l'établissement sera directement prélevé sur la carte bancaire du client. Le montant prélevé s'entendra en Euros hors taxe de séjour à régler sur place.

Toute consommation non déclarée (minibar), tous objets manquants et/ou endommagés constatés dans les chambres ou dans les parties communes de l'hôtel et non signalés par le client à son départ, seront facturés et acquittés par prélèvement sur la carte de crédit du client donnée en garantie.

FORCE MAJEURE

On entend par force majeure tout évènement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche soit le client, soit l'Hôtel d'assurer tout ou partie des obligations prévues au contrat de vente.

Il en est ainsi en cas de grève des transports ou de blocage des axes routiers, d'émeutes, de prohibitions imposées par les autorités gouvernementales ou de tout évènement exceptionnel survenu dans l'établissement qui empêcherait la location de la chambre.

Il est expressément convenu que la force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques et que chaque partie supportera la charge des frais qui en découlent. Il en va ainsi des frais supplémentaires engagés pour la poursuite du voyage qui resteront à la charge du client.

MODIFICATION DE RESERVATION

Toute modification de réservation doit être formulée par téléphone, mail ou fax directement auprès de l'établissement. L'hôtel mettra tout en œuvre pour satisfaire la demande du client dans la limite de ses disponibilités et de ses conditions d'ouverture.

Une modification de réservation pourra entraîner une modification tarifaire si le type de chambre réservée initialement n'est plus disponible.

La demande de modification ne deviendra effective qu'après réception par le client d'une confirmation écrite de l'hôtel précisant les nouvelles conditions du contrat. Elle peut entraîner le cas échéant, l'application des conditions d'annulation.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de réservation doit être signifiée par téléphone ou mail directement auprès de l'établissement.

Les conditions d'annulation sont les suivantes :

- Annulation sans frais jusqu'à 15 heures la veille de l'arrivée. Passé ce délai ou en cas de non-présentation, le montant total de la réservation sera facturé et prélevé sur la carte bancaire laissée en garantie.
- Tout séjour commencé sera entièrement dû.

Ces conditions ne s'appliquent en aucun cas sur les offres non annulables et non remboursables.

Pour toute réservation effectuée via le site internet d'une agence touristique en ligne (ex : Booking), l'annulation devra s'effectuer sur ce site et uniquement sur celui-ci selon les mêmes conditions.

PRESTATIONS DE L'HOTEL

La réception de l'Hôtel l'Orée du Parc est ouverte de 7h30 à 12h30 et de 15h00 à 22h00.

Les chambres sont disponibles à partir de 15 heures et elles doivent être libérées pour 11 heures le jour du départ. Le client ne pourra exiger une mise à disposition de la chambre avant 15 heures et le non-respect de l'heure maximale de départ pourra entraîner de plein droit la facturation d'une nuitée supplémentaire.

En cas d'arrivée tardive, le client devra joindre la réception qui lui transmettra par SMS les conditions d'accès à l'établissement et à sa chambre après 22 heures.

Un parking gratuit et fermé est mis à la disposition des clients dans le parc de l'hôtel pour la seule durée du séjour. Le client ne pourra en aucun cas exiger qu'une place lui soit réservée et il ne pourra être stationnée qu'une seule voiture par chambre louée.

La piscine non couverte est ouverte à la baignade de 8h30 à 20h30. Elle est chauffée de mai à septembre sauf conditions climatiques exceptionnelles et elle est réservée uniquement aux personnes séjournant dans l'établissement.

L'ensemble de l'établissement est non-fumeur.

INFORMATIQUE ET LIBERTE

En application de la loi L.78-17 du 6 janvier 1978, les clients sont avertis que les informations à caractère nominatif transmises au moment de leur réservation font l'objet d'un traitement informatique. Le client dispose à tout moment d'un droit d'accès, de modification ou de suppression auprès du siège social de l'entreprise 6, avenue Gambetta 26100 Romans-sur-Isère. Il est précisé que ces informations ne sont en aucun cas transmises à des tiers.

L'hôtel propose un accès internet illimité en wifi conforme à la réglementation en vigueur.

RECLAMATIONS ET MEDIATION

Toute réclamation doit être adressée par le client à l'Hôtel L'Orée du Parc 6, avenue Gambetta 26100 Romans-sur-Isère par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 15 jours suivant sa date de départ de l'établissement. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 15 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel

DROIT APPLICABLE

Tout différend, toute réclamation ou tout litige relatif aux modalités de réservation d'une chambre d'hôtel sont soumis au droit français.